



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 038 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 13 février 2007

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 13 février 2007

• (0925)

[Français]

Le président (M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC)): La séance est maintenant publique.

Madame Folco.

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Avec l'assentiment de mes collègues, je voudrais proposer la motion suivante. Que conformément à l'article 108(1) du Règlement, le comité permanent des langues officielles invite : 1) la Ministre responsable des langues officielles 2) le Ministre de la Défense Nationale 3) le Commissaire aux langues officielles et 4) d'autres témoins suggérés par le Comité, à comparaître dans les plus brefs délais, afin d'expliquer la nouvelle politique sur les langues officielles pour les hauts gradés de la Défense Nationale, et que conformément au Règlement un rapport soit immédiatement préparé et déposé au Parlement.

Le président: Je pense que vous avez oublié les fonctionnaires, les témoins.

Mme Raymonde Folco: Alors j'ajouterais : et autres témoins suggérés par le comité.

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): C'est que le problème relève des Forces canadiennes, et non pas des langues officielles. J'aimerais mieux que ce soit M. O'Connor, le ministre de la Défense nationale, qui compare le premier pour au moins expliquer...

Le président: C'est lui qui viendra le premier.

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoulou, PCC): Non.

Mme Raymonde Folco: J'ai demandé que ce soit la ministre.

Mme Sylvie Boucher: C'est beau.

M. Luc Harvey: Je ne sais pas. La logique —

Mme Raymonde Folco: Je ne sais pas ce qui vient d'abord, le cheval ou la charrette. C'est clair que je ne le sais pas, mais de toute manière, ils vont venir, je pense, dans un temps très rapproché. Il me semble que c'est la ministre responsable des langues officielles qui doit ensuite passer son message, avec l'assentiment du ministre de la Défense.

M. Luc Harvey: Sauf que la requête a été faite par le ministre de la Défense et que le problème est au ministère de la Défense. Si on ne comprend pas bien ce qui se fait —

Le mieux serait que les deux viennent en même temps.

Mme Sylvie Boucher: Oui, s'ils peuvent venir en même temps, on va l'accepter. C'est ce qu'on disait.

Le président: Un seul intervenant à la fois.

Mme Raymonde Folco: Telle est ma motion. On pourra discuter des détails plus tard.

Le président: À peu près trois réunions se déroulent en même temps. J'essaie d'en terminer avec cette motion. Avez-vous tous des motions?

Y a-t-il quelqu'un qui appuie la motion de Mme Folco?

Monsieur Godin l'appuie.

(La motion est adoptée.)

Le président: La séance publique est maintenant suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.